

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : secretariat@paroissestcolomban.fr (abonnement au bulletin)

✉ **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎09 54 50 73 68

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°692 du 6 au 12 octobre 2024

MESSSES DES DIMANCHES ET FÊTES			MESSSES EN SEMAINE		
Samedi 12 octobre <i>St Maurice Duault</i>	Nizon	18H00	Mardi 8 octobre <i>Ste Pélagie la pénitente</i>	18H00	ND Kerbertrand
	Baye				
	Guilligomarc'h		Mercredi 9 octobre <i>St Denis de Paris</i>	16H00	EHPAD de Scaër
Dimanche 13 octobre <i>St Géraud d'Aurillac</i>	Quimperlé N-Dame	18H00		ND Kerbertrand	
	Scaër	Judi 10 octobre <i>St Malo</i>	09H00	Riec	
	Riec		<i>Évêque de Bretagne</i>	18h00	ND Kerbertrand
Samedi 19 octobre <i>St Paul de la Croix</i>	Névez	18h00		Vendredi 11 octobre <i>St Jean XXIII</i>	09H00
	St Thurien		09h30		Ste Croix
Dimanche 20 octobre <i>St Herbot, ermite</i> Dimanche des missions	Quimperlé N-Dame	10h30			
	Moëlan				
	Querrien				

Permanences pour le sacrement de réconciliation à la sacristie de l'église Sainte Croix (Basse-Ville) de 10h30 à 12H00 les **samedis 12 et 29 octobre**. Et toujours : confession possible après chaque messe dominicale ou de semaine, sans rendez-vous.

PRIÈRE DU CHAPELET

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : lundi à 17h00 ;

Chapelet à l'église de Clohars le mercredi à 18h ;

Église de Pont-Aven le mercredi à 17H30 ;

Église d'Arzano le mercredi à 18H ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 10H.

Oratoire de la communauté de Kerbertrand le jeudi à 17h15 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 10H30 ;

Salle paroissiale Tréméven : dimanche à 17H30.

Le groupe de prière « l'eau vive » (*Renouveau charismatique*) se réunit chaque lundi à 18H30 à l'église Ste Croix (Quimperlé)

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Eglise de Clohars le mercredi et le samedi de 9h à 10h ;

Église de Pont-Aven : les mercredis à 18h ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h, et jusqu'à 18h ;

Chapelle St Diboan (Tréméven) le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Église de Mellac les mardis de 11h à 11h30 ;

Église de Locunolé le mercredi de 20H à 20H45.

Église de Scaër les jeudis à 18H30 (*nouvel horaire*)

PRIÈRE DES MÈRES :

tous les lundis à 10h00 à l'accueil paroissial de Riec-sur-Bélon, à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven) et à la chapelle de Trémorvézen (Névez).

le jeudi à 10H00 à Bannalec (*Contactez Clotilde au 06 68 58 34 18 pour connaître le lieu*)

REPRISE DES RENCONTRES DU MCR : mardi 8 octobre à 14H30 à la maison paroissiale de Clohars, jeudi 10 octobre à 14h30 chez Georgette pour Nizon, et lundi 14 Octobre à 14h30 chez Georgette pour Riec.

Vendredi 11 octobre à 15H00 à la chapelle Saint Cado (Bannalec), en ce mois du Rosaire : chapelet et prière pour la Paix.

Samedi 12 et dimanche 13 octobre au Coat Kaër (Quimperlé) week-end crêpes du comité du Père Yves Olivier pour les enfants de Vridhachalam. Le samedi à partir de 16H, vente à emporter puis à 19H : repas sur place. Le dimanche : 12H à 17H : repas sur place. Exposition d'artisanat, photos...info parrainage.

Le « **Parcours Alpha Couple** saison deux » démarre le mardi 5 novembre 2024 !

Il s'adresse à tous les couples mariés ou vivant ensemble depuis trois ans au moins, et les aide à consolider leur amour. **Apéro découverte le 8 octobre dans les salles paroissiales de Riec-sur-Bélon de 19h à 20h.**

MESSAGE DE L'HOSPITALITE DIOCÉSAINNE - En vue du Pèlerinage Diocésain des malades du Finistère qui aura lieu du 11 au 17 Mai 2025, des paroissiens de St Colomban, membres de l'Hospitalité diocésaine du Finistère, vous proposeront la revue "**La Voix**" à la sortie des messes à : Nizon le **samedi 12 Octobre** à 18H00, Riec sur Bélon, le **dimanche 13 Octobre** à 10H30, Moëlan le **dimanche 20 Octobre** à 10H30 Quimperlé le **dimanche 27 Octobre** à 10H30. Merci de leur faire bon accueil !

Le pape François donne son feu vert à la dévotion de Medjugorje (Site Internet Aleteia)



« Rien ne s'oppose » à la spiritualité liée au sanctuaire marial de Medjugorje, en Bosnie-Herzégovine. Ce « *Nihil obstat* » est le verdict du Vatican, attendu depuis des années et rendu le 19 septembre 2024. À la lumière des nouvelles normes d'investigation sur les phénomènes surnaturels, le dicastère pour la Doctrine de la foi (DDF) reconnaît les fruits positifs de ce lieu, sans toutefois se prononcer sur le caractère surnaturel des présumées apparitions de la Vierge débutées en 1981. Rome émet aussi quelques réserves sur certains messages, invitant à la prudence dans leur interprétation.

Objet de controverses et d'attention particulière du Saint-Siège, le sanctuaire de Medjugorje, qui attire plus d'un million de pèlerins chaque année, est un lieu d'apparitions mariales présumées depuis plus de 40 ans. Face à l'ampleur du phénomène initié autour de six « voyants », qui étaient enfants au moment des premières apparitions, le Vatican a lancé une commission d'enquête en 2010. Selon des fuites parues dans la presse en 2017, les conclusions de cette commission présidée par le cardinal Camillo RUINI, reconnaissent le bien-fondé du début du phénomène mais formulaient des doutes sur sa gestion dans le temps et sur la vie personnelle des voyants, dont certains disent continuer à recevoir des « messages » quotidiens de la Vierge. Le pape François a nommé en 2018 un « visiteur apostolique » (...) afin d'encadrer les dévotions et les pèlerinages à Medjugorje.

Le culte public autorisé. (...)Le préfet du dicastère pour la Doctrine de la foi, le cardinal Victor Manuel FERNANDEZ, donne son « *nihil obstat* », autorisant le culte public. Un verdict, précise-t-il, qui « *n'implique pas une déclaration du caractère surnaturel du phénomène en question* ».

Le préfet rappelle aussi que les fidèles « *ne sont pas obligés d'y croire* ». Pour l'Église catholique, l'essentiel de la foi est contenu dans la Bible et dans la tradition et non pas dans des révélations d'ordre privé. Enfin, Rome précise que ses conclusions se gardent de tout « *jugement sur la vie morale des présumés voyants* ».

(...)**Une analyse positive des messages.** Le préfet du DDF passe la spiritualité du sanctuaire au crible des nouvelles normes d'enquête publiées le 17 mai dernier. Il note dans l'ensemble du phénomène de Medjugorje « *des éléments positifs* », notamment les « *conversions abondantes* », les guérisons et les « *nombreuses vocations* » religieuses suscitées. Étayant son argumentation de citations abondantes des « *messages présumés* » de la Gospa – « Dame » en croate – il analyse les aspects centraux des messages de celle qui se présente comme la « *reine de la paix* ». Au fil de son inventaire, il mentionne l'invitation à l'abandon total à Dieu, l'appel à la conversion, à « *lutter contre le mal et l'influence de Satan* », l'exhortation à la prière « *constante et insistante* ». Le cardinal Fernández juge positive cette spiritualité « *joyeuse, festive* », qui « *n'est pas individualiste* » et qui entend « *réveiller le désir du Paradis* ». « *L'ensemble des messages présente une grande valeur* », peut-on lire encore dans le texte.

Les bémols de Rome. Le prélat argentin procède cependant à des « *clarifications* ». Un jugement positif « *n'exclut pas la possibilité de « quelque erreur d'ordre naturel » et de « langage mystique imprécis* », souligne-t-il, pointant du doigt certains messages, « *peu nombreux* », qui semblent « *contredire* » le message principal. Le DDF demande ainsi une « *prudence* » sur les « *réprimandes et menaces* » de la Vierge qui « *semble manifester une certaine irritation parce que quelques-unes de ses instructions n'ont pas été suivies* ». Il prend aussi ses distances quant aux messages de la Vierge qui « *donne des ordres sur des dates, des lieux, des questions pratiques, et prend des décisions sur des sujets ordinaires* ». « *Les messages de la Vierge ne peuvent ni ne doivent prendre la place du curé, du conseil pastoral et du travail synodal de la communauté* », insiste Rome. (...)

Autre mise en garde : les « *auto-exaltations* » qui attribuent à la Vierge des expressions comme « *mon plan* » ou « *mon projet* ». « *Marie n'a pas de plan propre pour le monde et l'Église* », elle « *assume pleinement les plans de Dieu* », affirme le cardinal Fernández, qui critique également l'utilisation « *erronée* » du mot « *médiatrice* ». Dans la foi chrétienne, seul le Christ est le sauveur. Pour le Vatican, au final, « *c'est la Gospa elle-même qui nous invite à relativiser ses messages. Elle énonce clairement, en effet, ce qu'il faut écouter : l'Évangile* ».